



Introduction

Paoli J.C., Vianey G., Anthopoulou T., Elloumi M., Napoléone C., Ben Saad A.

in

Paoli J.C. (ed.), Anthopoulou T. (ed.), Ben Saad A. (ed.), Bergeret P. (ed.), Elloumi O. (ed.), Napoléone C. (ed.), Vianey G. (ed.).

La petite exploitation agricole méditerranéenne, une réponse en temps de crise

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 117

2017

pages 5-14

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00007590>

To cite this article / Pour citer cet article

Paoli J.C., Vianey G., Anthopoulou T., Elloumi M., Napoléone C., Ben Saad A. **Introduction**. In : Paoli J.C. (ed.), Anthopoulou T. (ed.), Ben Saad A. (ed.), Bergeret P. (ed.), Elloumi O. (ed.), Napoléone C. (ed.), Vianey G. (ed.). *La petite exploitation agricole méditerranéenne, une réponse en temps de crise*. Montpellier : CIHEAM, 2017. p. 5-14 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 117)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>



Introduction

Jean-Christophe Paoli¹, Gisèle Vianey², Théodosia Anthopoulos³,
Mohamed Elloumi⁴, Claude Napoléone⁵, Abdallah Ben Saad⁴

¹ INRA LRDE, Corte (France)

² Chercheure associée, Université de Tours (France)

³ Panteion University (Grèce)

⁴ INRAT, Tunis (Tunisie)

⁵ INRA Avignon (France)

Quel peut être l'intérêt, à l'heure de la mondialisation des échanges, de la généralisation du productivisme et de l'uniformisation des modes de vie, à maintenir un foncier rural composé de petits parcellaires portant des exploitations agricoles nombreuses et de taille modeste ? Telle est la question à laquelle cet ouvrage se propose de répondre, en appréhendant la propriété foncière rurale méditerranéenne de façon pratique et empirique, à la lumière de travaux de terrain originaux, menés sur les trois rives de la Méditerranée - occidentale, balkanique et nord-africaine -, par les membres du réseau de chercheurs et praticiens Foncimed.

Cette question est issue du cheminement permis par les discussions internes au réseau et les contributions des participants à deux séminaires internationaux. Le premier qui s'est tenu à Athènes portait sur l'importance des questions foncières dans les moments de crises économiques et sociales, quelques années après le début de la crise économique et politique qui frappe ce pays européen. Le second qui a eu lieu à Tunis interrogeait l'importance et les conséquences des inégalités foncières en Méditerranée, l'année où la FAO célébrait l'exploitation agricole familiale à travers le monde.

Ces analyses nous ont conduits, dans le cadre de ces deux manifestations, à reprendre certaines idées sur l'état de la propriété foncière rurale et son évolution actuelle, idées quelquefois anciennes mais mises en regard avec l'actualité sociale et politique contemporaine. Nos apports portent sur des points clefs que nous pourrions résumer comme suit :

- l'inscription de l'histoire des actions humaines dans les situations foncières contemporaines. Nos analyses nous amènent à interroger le temps long, non seulement pour expliquer les inégalités foncières mais aussi pour proposer des démarches possibles pour résoudre les problèmes actuels ;
- la résistance de la petite exploitation familiale aux transformations apparemment imposées par l'accélération des échanges et la généralisation de l'urbanisation, avec pour corollaire un processus de déterritorialisation des systèmes de production. Nous montrons que la répartition des droits fonciers et du bien foncier lui-même est stratégique dans l'existence et l'évolution future de ces résistances ;
- l'insuffisance des instruments de prise en compte et de gestion des défis fonciers par les gouvernements et les administrations locales. De quels moyens disposons-nous pour effectivement influencer sur les structures foncières ? Les moyens et instruments éprouvés de contrôle des espaces (photos satellitaires, Google Earth®) renseignent sur les milieux, les emprises spatiales... Cependant, ces outils ne sont pas assez mobilisés, nous semble-t-il, afin de prendre en compte l'identité des lieux et les dynamiques locales.

Sur la question historique, nos pas sont guidés par les auteurs, historiens et géographes, qui ont effectué des lectures sur le temps long des phénomènes ruraux méditerranéens en se focalisant sur les grandes tendances (Braudel, 1985 ; De Planhol, 1988 ; Le Lannou,

1941 ; Lacoste, 1998, suivant en cela les traces d'Ibn Khaldoun ; Bouderbala, 1999 ; Coulomb, 1997 ; Berque, 1978 a et b). Ils montrent notamment le destin commun que partageaient les sociétés réparties autour du bassin ; la Méditerranée comme une économie-monde pour reprendre le terme braudelien. C'est un fait encore marquant aujourd'hui, si l'on considère les migrations de population, les échanges de biens alimentaires (les fruits et légumes produits au Maghreb et vendus en Europe, le blé européen destiné au Maghreb...) ou le biome que représente le bassin au sens de l'écologie. Toutefois ces approches ont les limites naturelles des approches historiques globales : elles se focalisent sur les grandes tendances historico-géographiques et peinent à prendre en compte les spécificités sociales, physiques ou géographiques plus localisées. En particulier, elles passent sous silence les inégalités sociales et territoriales nées de la mondialisation de l'économie. David Harvey (2010), en inscrivant sa réflexion dans la continuité des travaux du philosophe Henri Lefebvre, et des approches historico-spatiales de Braudel, montre la place clé des différents éléments de l'espace et les relations dialectiques entre ces éléments dans le fonctionnement du capitalisme. Il met en particulier en avant la nécessité intrinsèque pour le capitaliste à intégrer de nouveaux espaces au processus de production et d'échanges mondiaux et à fixer le capital dans des pôles urbains et des régions favorisées (Clerval, 2011). Il fournit ainsi un cadre d'analyse précis de ce qu'il appelle le « développement spatio-temporel inégal » mondial. Ce cadre d'analyse donne des leviers pour répondre aux défis fonciers (Clerval, 2011) comme la dépossession des terres pour ceux qui les occupent et les travaillent. Sur fond de délocalisation et de dys-localisation (c'est-à-dire de dysfonctionnement du rapport ontologique et géographique au lieu), la dépossession en effet s'accélère au sein du néolibéralisme contemporain ; elle est organisée par des modes financiers et sociaux complexes consistant à faire porter par les terres les récoltes des autres (Chouquer, 2012). Ces phénomènes de dépossession, voire d'accaparement des terres où le foncier risque d'être réduit à l'état d'externalité dans un processus économique et spéculatif ne sont plus propres aux pays en voie de développement mais touchent aussi les pays les plus faibles dans le système-monde : pays de l'Est et du Sud de l'Europe ainsi que les régions nord-européennes (Hadjimichalis, 2011).

Pour ce qui est de la résistance de la petite exploitation familiale, nous proposons de montrer que la petite paysannerie méditerranéenne, malgré l'omniprésence historique du latifundium et la présence contemporaine de l'agriculture entrepreneuriale résiste dans tous les territoires où elle peut avoir accès aux moyens de production - montagnes, collines sèches, oasis, nouveaux ou anciens périmètres irrigués -, soit des milieux sociaux et géographiques d'une saisissante diversité.

La petite propriété méditerranéenne est effectivement la base d'une agriculture localisée qui s'est non seulement maintenue mais parfois développée. Les articles que nous avons réunis se proposent comme une contribution à sa redécouverte dans un monde apparemment dominé par un modèle de grande exploitation. Le modèle de la grande exploitation agricole, qu'elle soit familiale, sociétale ou capitaliste a évidemment une redoutable efficacité, conforté par des politiques agricoles souvent favorables qui lui permettent de se renforcer dans les milieux sociaux et géographiques où les conditions lui permettent de s'épanouir, comme la pampa argentine (Albaladejo *et al.*, 2012), les plaines d'Europe centrale (Maurel, 2012), les plaines céréalières du Bassin parisien ou encore dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et encore en Turquie (Jouve et Bouderbala, 1999).

Cette réussite économique de la grande exploitation agricole est un moteur de marginalisation sociale pour les acteurs économiques peu dotés en capital (social en général, foncier en particulier) potentiellement destructrice des sociétés rurales. Pourtant, au-delà des recensements qui montrent invariablement une augmentation moyenne en taille et une part croissante des plus grandes exploitations, nous voudrions montrer que le modèle de la petite exploitation familiale – avec le travail qui l'accompagne – résiste et se réinvente constamment (Olivier-Salvagnac et Lagagneux, 2012).

Cette prégnance de la petite exploitation agricole fait écho à l'engouement pour le « consommer local » et à l'irruption des productions locales et de l'agriculture multifonctionnelle dans les agendas économiques, politiques et scientifiques. Elle était en quelque sorte annoncée par les encouragements à la spécialisation régionale vers la qualité et la typicité que préconisait déjà il y a 20 ans le rapport Agenda 2000 de l'Union européenne en annonçant la réforme de la politique agricole commune. La reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et de l'espace rural redonne du sens à l'activité agricole en valorisant les externalités positives, offrant des opportunités à la fois économiques et de préservation du patrimoine rural à l'échelle d'un territoire face aux divers défis du marché globalisé (Anthopoulou et Bouraoui, 2013). Ce sont des tentatives auto-organisées de redessiner la géographie des approvisionnements alimentaires afin d'éviter les échanges de longue distance et par là même de chercher à exercer un contrôle sur les pratiques de production et de transformation des biens consommés. Pourtant, il s'agit d'un mouvement d'origine essentiellement urbaine, certes largement présent dans les stratégies des exploitations agricoles de tous types, mais certains de nos travaux montrent qu'il n'est pas accessible pour les producteurs les moins capitalisés, peu armés pour suivre la compétition dans le cadre des échanges mondiaux.

Les contributions de cet ouvrage permettent de proposer de changer le sens de l'analyse : nous ne faisons pas l'apologie d'un mouvement citoyens-consommateurs vers le retour au petit ; nous nous intéressons à ce que l'extension mondiale du modèle productiviste, dont l'émergence de la firme et les accaparements fonciers sont une des facettes, délaisse en creux dans des « interstices » (Chouquer, 2013). Quelles sont les solutions trouvées de facto lors de résistances « forcées », dans les espaces délaissés par la généralisation du modèle productiviste ?

Les modalités de ces adaptations sous contraintes passent, entre autres, par des formes de réorganisation de l'usage du foncier que nous voulons esquisser dans cet ouvrage, dans l'espoir de dégager des solutions programmatiques pour une politique de la petite propriété foncière.

Enfin, constatant l'insuffisance des instruments de gestion des défis fonciers par les gouvernements et les administrations locales, nous nous interrogerons sur la capacité des instruments de politique publique, qu'ils soient sectoriels (comme les politiques structurelles ou le soutien à la diversification) ou territoriaux (contrôle de la croissance urbaine ou préservation des terres agricoles), à prendre en compte les caractéristiques des petites exploitations en voie de marginalisation. En effet, les innovations qu'elles mobilisent, voire qu'elles initient, nécessitent que ces exploitations soient mises en politique (Bélières *et al.*, 2014). De plus, en reprenant les cadres de l'agroécologie (Gliessman, 2015), elles sont multifonctionnelles et par là susceptibles d'apporter des solutions aux défis alimentaires, sociaux et environnementaux de la planète et à répondre aux aspirations urbaines déjà évoquées. Pourtant les échecs des politiques publiques à prendre en compte cette catégorie d'exploitation ne manquent pas. C'est le cas en Tunisie (Jouili, 2008) et au Maroc (Akesbi, 2012). En décentrant le regard vers l'Asie, et à titre d'exemple, Ducourtieux *et al.* (2004) montrent que la réforme foncière au Laos inspirée par les organisations internationales et les pays socialistes voisins, faute de prendre en compte les spécificités socio-économiques régionales, génère un appauvrissement des paysans n'ayant pas accès à d'autres modes de production et amène la fraction la plus pauvre des villages à émigrer vers les villes (jusqu'à 20 % de la population).

Les aspirations au développement territorial, co-construit autour d'un espace multifonctionnel fondé sur la modification des relations entre les acteurs, est une réponse séduisante car elles peuvent permettre une reconnaissance de la petite exploitation. Cette forme de gouvernance, à la fois processus de coordination des acteurs, d'appropriation des ressources et de construction de la territorialité durant laquelle les acteurs apprennent à agir ensemble, permettrait de dépasser la dichotomie rural-urbain et de tendre vers la mixité des usages et la co-construction de projets d'aménagement tenant compte des usages

(Serrano, 2015 ; Magnaghi, 2014). Cet objectif est conditionné par une mise en dialogue des savoirs et des méthodes des sciences humaines, des sciences techniques et des savoirs experts intervenant dans la connaissance des lieux et de leurs besoins. Ainsi, il serait possible de faire émerger des projets locaux partagés ; leur inscription dans les interstices des zones péri-urbaines ou des zones délaissées serait susceptible « ...de peser face aux pouvoirs forts (exogènes et endogènes) qui, simplifiant la complexité du système décisionnel, tendent à se réapproprier les ressources et à les transformer à leur propre profit, en endommageant et en consommant le bien commun » (Magnaghi, 2014, p. 148). Mener à bien ces possibles implique de trouver et de reconnaître des formes d'expression citoyenne autres que celles instituées par la démocratie participative qui se traduit, dans le cas de la France par exemple, par la création de nouveaux échelons ou relais des instances dans lesquels les élus ne se défient pas de leur méfiance à l'égard de la société civile (Serrano, 2015), ou en Afrique du Nord, sous l'impulsion des bailleurs de fonds internationaux, qui aboutit à des simulacres de participation (Canesse, 2014). Toujours en prenant l'exemple de la France, la décentralisation des pouvoirs et des politiques pensée dans un cadre constitutionnel centralisé ne fait que reproduire d'autres échelles de centralisation mais ne permet pas la mise en place de politiques foncières locales prenant en charge les spécificités des lieux (Chabert, 2016). Les exemples développés dans les textes proposés dans l'ouvrage montrent une petite exploitation finalement niée ou détournée de sa fonction productive par les injonctions des politiques publiques. Des pistes sont toutefois données pour une prise en compte de la diversité des exploitations réelles et de leurs multiples mais inégales potentialités. Une piste à retenir est celle d'une démocratie inclusive mettant en mouvement tous les acteurs (Vanier, 2015). Cette démarche de construction active permet de générer des projets locaux centrés sur une réorganisation du foncier et sa répartition ; issus de l'insertion de la diversité des savoirs et valeurs inscrits dans le temps long des territoires, ils aboutissent à une production sociale du territoire (Magnaghi, 2014) permettant de légitimer les petites exploitations. Ces projets peuvent peser face aux pressions visant à consommer -ou à délaisser- les espaces agricoles.

L'ouvrage est structuré en deux parties. La première explore la prégnance du dualisme dans sa profondeur historique ; les trois groupes de textes réunis interrogent successivement l'ancrage du dualisme foncier, la résilience des structures agraires en temps de crise et les bouleversements consécutifs à la croissance urbaine. Introduits par une *disputatio* consacrée à l'avenir de la petite exploitation, les textes regroupés dans la seconde partie mettent en débat la pertinence des politiques rurales appliquées à la petite exploitation. Après une interrogation de l'incomplétude des politiques d'aménagement, une série de textes montre que les structures traditionnelles sont mal protégées par les politiques foncières, d'aménagement et environnementales. Enfin, les textes rassemblés dans la dernière sous-partie revisitent la question des petites exploitations dans les conflits multisectoriels en se demandant s'ils continuent de s'inscrire dans la question agricole.

Thème 1 : La prégnance du dualisme

Les textes réunis dans cette première partie montrent que le dualisme est ancré dans le temps et dans les territoires. Fluctuant au gré des évolutions historiques, il génère des déséquilibres que les visions collectivistes ou libérales perpétuent dans une course à la concentration des terres. Adossées à une diversité de formes de capitalisme, les politiques visant à redynamiser l'agriculture n'infléchissent pas ce processus ; si elles pèsent peu dans des rapports de force qui restent favorables au productivisme et au développement de l'étalement urbain, elles sont également insuffisamment connectées avec les réalités de terrain.

1. Un ancrage dans le passé

S'intéressant à l'ancrage du dualisme dans le passé, cinq textes interrogent la profondeur historique du dualisme. Ils montrent que celui-ci s'adapte et acquiert de nouveaux visages

après le colonialisme, puis lors des réformes initiées par des états forts ou, plus récemment, du désengagement des états au profit du libéralisme et sous les effets de l'urbanisation. Ce thème est illustré par des études de cas conduites en Albanie, dans l'Est algérien, en Thessalie (Grèce Centrale), en Tunisie et en Corse.

S'intéressant à l'Albanie, pays européen qui a connu une grande amplitude de réformes foncières au cours du XX^e siècle (collectivisation totale dans les années 1945-1970 puis redistribution « patrimoniale » et égalitaire après la chute du régime communiste) Claire Bernard et François Lerin se focalisent sur les politiques publiques d'intensification et de modernisation soutenant de manière privilégiée (voire exclusive) les exploitations les plus performantes, supposées devenir le cœur d'une spécialisation agricole. Ils montrent que la dualité dans l'agriculture albanaise s'exprime dans le rapport entre un *ager* peu important (limité aux plaines côtières et aux plaines perchées) et un *saltus* et une forêt multifonctionnelle dominant sur la plus grande partie du territoire (aux alentours de 75 %). Cette approche agro-écologique permet d'envisager une mise en regard entre gestion environnementale et développement agricole comme élément d'avenir productif de territoires saltucéens et faire que le pays soit en mesure d'utiliser au mieux les outils de développement rural fournis par les budgets européens.

Saisissant au moyen de cartes et graphiques l'évolution agraire de l'est algérien depuis la période pré-ottomane, Ménouba Hamani interroge successivement l'organisation socio-spatiale agraire avant la colonisation française, l'impact des différentes politiques agricoles coloniales, la traduction du dualisme terres coloniales/ terres algériennes et les différentes restructurations post-indépendance. L'auteur montre que la socialisation des terres agricoles coloniales et leur transfert vers les domaines autogérés, la révolution agraire dix ans après l'indépendance, l'ouverture de l'économie et la constitution de 1989 et les lois foncières qui se succèdent, ne donnent pas une réponse suffisante à la question du foncier agricole qui continue de se poser avec acuité.

En Thessalie orientale, Lola Perucho analyse l'évolution de l'usage de deux types d'espaces caractéristiques (reliefs semi-montagneux et plaine). Cette comparaison entre espaces met en lumière une succession d'usages en concurrence ou en complémentarité au fil du temps, exprimés à travers l'évolution d'une rotation culturale type. L'auteure interroge le futur de l'élevage pastoral et sa coexistence avec de nouvelles stratégies d'élevage basées sur l'intensification en intrants alimentaires, tout en tirant profit d'un approvisionnement local et de terres mécanisables nouvellement disponibles pour de l'élevage laitier en stabulation.

L'analyse historique de la petite agriculture tunisienne réalisée par Marouane Lajili montre que les mutations de la petite agriculture ne résultent pas seulement d'une dynamique interne, mais qu'elles sont largement conditionnées par l'intervention de l'Etat, entreprise dans une perspective de colonisation agricole sous le protectorat, libre et volontariste après l'indépendance. De ce processus, il découle une aggravation de la situation de la petite agriculture : les petits agriculteurs sont repoussés sur des terres de qualité médiocre et le morcellement des petites exploitations s'accroît par le jeu des héritages et des ventes. Sur ce fond d'échecs, s'ouvre à partir des années 1970 un nouvel épisode de l'histoire de la petite agriculture. La libéralisation de l'économie tunisienne, le désengagement de l'Etat, l'ouverture sur les marchés extérieurs exposent la petite agriculture à des défis et des enjeux nouveaux.

Mobilisant des données et des analyses issues de diagnostics agraires menées entre 2011 et 2015 dans le sud de la plaine Orientale de la Corse et sa montagne adjacente (Fium'Orbu et Oriente) et de la littérature, Paoli *et al.* montrent que la coopération inégale (via le travail salarié et le métayage) entre grands propriétaires et microfundiaires, dans le cadre d'une agriculture autarcique, ne joue plus dans un contexte de marché du travail mondialisé. Cette étude sur l'évolution d'une agriculture montagnarde littorale méditerranéenne met à jour un déséquilibre historique dans la répartition de la propriété foncière lequel se cristallise aujourd'hui dans un déséquilibre territorial entre plaine et montagne. Aujourd'hui, aidées par

les politiques publiques, les exploitations de plaine poursuivent leurs itinéraires de développement. Simultanément, les exploitations de montagne dégagent des revenus intéressants malgré leur isolement ; elles peuvent être une voie de développement pour des agriculteurs faiblement dotés en foncier et en capital au moment où le foncier de plaine devient rare et cher.

2. Résilience des structures agraires en temps de crise

Dans cette seconde sous-partie, quatre textes interrogent les difficultés de résilience des structures agraires. Interrogeant la question agraire depuis le 19^e siècle, Michel Merlet démontre que l'appropriation collective des terres, l'industrialisation de l'agriculture et la prolétarianisation des paysans, étapes nécessaires pour construire le socialisme ainsi que le développement du capitalisme ont conduit l'un et l'autre à une concentration de terres et des ressources naturelles. Considérant que ce processus constitue un danger pour l'humanité, il pense, qu'aujourd'hui, revisiter la question agraire et repenser les liens entre grande et petite production sont prioritaires, autant pour la recherche que pour les mouvements sociaux.

Le texte de Dimitris Goussios esquisse une réponse en montrant que les dynamiques de re-territorialisation de l'agriculture familiale en Grèce sont susceptibles de renforcer le rôle de la famille agricole au sein du territoire politico-administratif (territoire donné) et en tant qu'acteur dans le processus d'émergence de territoire construit. Cependant, la perspective de redynamisation de l'agriculture est mise à mal par des politiques initiées soit au niveau européen, soit au niveau national, qui s'intéressent *in fine* peu aux enjeux locaux : l'analyse du « Programme de location des terres publiques » en vue d'encourager l'installation de jeunes dans l'agriculture, notamment ceux affectés par la crise dans la ville, réalisée en Grèce par Stavriani Koutsou et Maria Botsiou révèle que ce programme profite plus à l'agrandissement des exploitations déjà existantes qu'à la création de nouvelles. Enfin, en s'appuyant sur l'exemple des zones semi-arides de la Tunisie où les enjeux sont autant l'accès à l'eau qu'à la terre, Inès Gharbi *et al.*, montrent que les arrangements en faire-valoir indirect permettent une réorganisation du foncier irrigué qui s'avère un recours pour améliorer les revenus et valoriser le travail, sans pour autant remettre en cause le dualisme hérité.

3. Bouleversements consécutifs de la croissance urbaine

Dans cette sous-partie, les textes de Ahmed Bousmaha et Abdelkader Chouache d'une part et de Michael Petrou d'autre part, mettent en exergue les conséquences de l'étalement urbain, le premier en prenant l'exemple de la région de Sétif, le second en s'intéressant à la région péri-urbaine agricole de Béotie. Le premier montre que le plan urbain de Sétif de 2008 est inefficace pour contrer le mitage et l'étalement urbain dans cette zone à vocation agricole de l'Est algérien ; sur fond d'absence de mesures visant à sauvegarder des espaces agricoles, de conflits entre gestionnaires, promoteurs, agriculteurs..., ce plan accorde la priorité au développement urbain au détriment de l'agriculture périurbaine. L'urbanisation non-organisée qui en découle traduit les conséquences d'une forte croissance démographique accompagnée d'un exode massif des ruraux. Pour les auteurs (Bousmaha et Chouache), tendre vers le développement durable impose de prendre en considération l'environnement dans la problématique de la planification urbaine. Simultanément à la densification du tissu urbain existant et à la revitalisation des quartiers anciens ou des centres villes, cette « éco-planification » apparaît nécessaire pour endiguer l'injustice socio-spatiale entre les centres et les périphéries et freiner l'étalement urbain.

Par ailleurs, constatant la complexité de la restructuration des zones rurales consécutivement à la diversification économique, au développement des activités non agricoles et plus généralement à la tertiarisation de l'espace rural, Michael Petrou s'intéresse au développement des parcs solaires et à ses conséquences en termes de dépossession de terres agricoles. Il centre son analyse des jeux d'acteurs et des conflits

sociaux sur les relations de pouvoir socio-culturelles et économiques résultant de pratiques contradictoires d'appropriation et d'exploitation des terres agricoles (production vs. tertiarisation). Il s'intéresse également à la (re)signification des ressources foncières et du patrimoine sous l'influence des perceptions stéréotypées des acteurs sociaux au sein des stratégies de restructuration productive de l'espace rural (intensification agricole) et des processus de (re)interprétation de l'environnement naturel et du mode de vie rural.

Thème 2. La petite exploitation en débat

Après une première partie, qui a mis en lumière la prégnance du dualisme agraire en même temps que des résistances diverses de la petite agriculture ou de ses réussites (ou renouveaux) dans les interstices qui lui sont laissés que ce soit au nord ou au sud de la Méditerranée, la seconde partie consacre une place importante à des évaluations partielles ex-post des politiques publiques ayant une incidence sur l'espace, qu'elles soient foncières, agricoles, d'aménagement ou à but environnemental. Etudiant des terrains soumis à des pressions urbaines et touristiques - notamment -, les auteurs des textes rassemblés dans cette partie proposent des pistes visant à réduire les inégalités d'accès à la ressource foncière lors de l'élaboration des politiques publiques.

La *disputatio* introduisant cette partie nous présente une controverse sur la place de la petite agriculture dans les politiques nationales et internationales de soutien à l'agriculture. Au-delà des oppositions de principe entre les visions économiques, Michel Petit, longtemps acteur à la Banque Mondiale et Michel Merlet, spécialiste engagé du foncier rural et actuel directeur de l'association AGTER, une grande convergence se fait finalement jour pour réaffirmer la primauté de la petite exploitation au moins dans le contexte des pays en retard de développement. Plus surprenant, les moyens à mettre en œuvre pour soutenir cette petite agriculture font finalement consensus : respects des savoirs locaux, soutien scientifique et technique, aide au crédit.

Mais force est de constater que des avis d'experts aux applications concrètes en termes de politique structurelle et de politique foncière, il y a des divergences. C'est pourquoi cette partie fait une grande part à la construction sociale des politiques agricole ou foncière, dans un contexte où la petite exploitation occupe souvent une position marginale. Elle est ouverte avec des propositions visant à améliorer les politiques de planification territoriale qui montrent leurs limites, au Nord comme au Sud. Adossée à l'éventualité d'un effacement de la question agraire *stricto sensu* au profit d'autres politiques sectorielles, la dernière sous-partie du volume met en confrontation des points de vue et esquisse des pistes de réflexion.

1. Des politiques d'aménagement incomplètes

Confrontant des sources statistiques, l'étude conduite dans la région du Lazio en Italie par De Rosa *et al.*, s'intéresse aux dynamiques de l'utilisation du sol agricole et à l'évolution des typologies d'entreprises agricoles situées à proximité des centres urbains où elles subissent la concurrence pour l'utilisation du sol. Si, pour les auteurs, il paraît possible de penser à une politique commune (urbaine/rurale) pouvant conduire à un mix socialement optimal de fonctions et services fournis par l'agriculture urbaine ou périurbaine, ils montrent qu'il est difficile d'intégrer des politiques structurelles dans les documents communautaires. Un défi reste donc à relever pour que des approches intégrées permettent de consolider la relation rural-urbain : un modèle restant à trouver qui permettrait de rompre avec une continuité d'initiatives séparées s'intéressant d'un côté aux zones rurales et, de l'autre, aux zones urbaines.

Dans cette perspective, à partir d'analyses d'études de cas à Madrid et en Avignon, Sanz-Sanz *et al.*, suggèrent une méthodologie de caractérisation de l'agriculture périurbaine visant à dépasser des approches souvent focalisées sur la distance au centre et ne permettant pas de rendre compte de la diversité des agricultures, notamment de leur capacité à fournir des denrées alimentaires à la ville la plus proche. Cet outil générique

adapté à l'échelle de l'action publique (une région, un état...) vise à être opérationnel pour la planification et les projets urbains et suffisamment formalisé pour être généralisable à des échelles supérieures d'analyse. Les expérimentations de ce modèle, en Avignon et à Madrid, en rendent sa généralité possible ; toutefois, il reste à confronter cette méthode à des situations représentant la diversité des contextes du bassin méditerranéen.

2. Les structures traditionnelles mal protégées par les politiques foncières, d'aménagement et environnementales

Cinq textes sont rassemblés dans cette seconde sous-partie.

Questionnant les conséquences de la construction sociale du risque d'incendie de forêt en Corse et en Sardaigne, Pauline Vilain-Carlotti montre que le discrédit des usages et des pratiques des éleveurs tend à déposséder les acteurs locaux de moyens d'action pour l'évolution de leurs pratiques extensives (notamment l'usage du feu pastoral). Cette dépossession sert dans les faits un nouveau modèle de développement territorial dont les visées résidentielle et touristique nécessitent de nier certaines pratiques indispensables à l'activité pastorale au profit de formes d'agriculture plus classique.

Puis, Gisèle Vianey s'intéresse aux impacts territoriaux de l'étalement urbain. Cette étude empirique conduite dans la région Rhône-Alpes montre que la non-organisation de l'offre foncière fragmente l'espace et accroît les inégalités territoriales et sociales. Il en découle d'une part un renforcement de la précarité de certains ménages, une progression de la consommation d'énergie fossile et des risques environnementaux et d'autre part, un accroissement des inégalités à la ressource foncière agricole qui se traduit par une forte baisse du nombre des petites exploitations parallèlement à une augmentation des grandes exploitations sous formes sociétaires.

En s'appuyant sur le cas de la ville de Constantine, Ouassila Bendjaballah-Boudemagh fait une analyse diachronique de textes réglementaires ayant régi les différentes politiques urbaines appliquées dans le pays depuis l'indépendance qu'elle enrichit d'une série d'entretiens semi-directifs effectués entre 2013 et 2014. Elle montre que ces politiques favorisent une pression des propriétaires fonciers avec pour conséquences un émiettement de l'espace agricole et un non développement d'une agriculture périurbaine.

Enfin, une analyse d'études de cas, en France (régions Rhône-Alpes et Corse) et en Tunisie (Gisèle Vianey *et al.*) montre que les politiques orientées sur l'accroissement de la productivité se mettent en œuvre en excluant les réalités culturelles, sociales et spatiales des territoires ; ces politiques publiques favorisent un modèle d'exploitation de moins en moins familiale, de grande taille économique, à foncier maîtrisé.

Ces quatre textes plaident pour des politiques publiques articulées aux spécificités des territoires et aux pratiques et besoins de leurs acteurs dans toute leur diversité. Ils sont favorables à des mesures visant à réguler l'offre foncière. La diversité des terrains et des situations qu'ils embrassent convergent vers des propositions cherchant à réduire les inégalités d'accès à la ressource foncière et à maintenir la petite exploitation génératrice d'emplois et actrice dans le maintien de la biodiversité. Toutefois, le dernier texte de cette sous-partie fait des propositions opposées. Inscrit dans une perspective libérale, Aissam Zine-Dine interroge le dispositif juridique du Maroc. L'auteur préconise, afin de répondre aux nécessités de la mondialisation et de la compétitivité, de rompre avec les statuts des terres collectives et avec la petite exploitation jugée inefficace dans le contexte contemporain, afin de favoriser la concentration foncière.

3. Le « problème » des petites exploitations posé dans les conflits multi-sectoriels : la sortie de la question agraire ?

Deux textes sont rassemblés dans cette dernière sous-partie. Le premier (Orestes Kolokouris, Sofia Nikolaidou et Théodosia Anthopoulou) s'adosse aux discours sur la

durabilité. Il explore la dynamique d'utilisation des terres, les conflits environnementaux et les pressions sociales dans la zone péri-urbaine d'Athènes. Les auteurs mettent l'accent sur l'identification des conflits d'usage, les acteurs de défense de l'environnement et la gouvernance territoriale au cours de la période 2007-2012 durant laquelle la société grecque a vécu des changements socio-économiques et politiques rapides et radicaux. Leurs résultats dressent une méthodologie conjuguant distribution spatiale et relations entre les différents facteurs sociaux.

Leur texte fait en partie écho à celui d'Anne-Marie Jouve et Gisèle Vianey. S'appuyant sur les travaux et les publications du réseau FONCIMED, elles illustrent leur propos par des exemples choisis dans quelques pays méditerranéens représentant une diversité de situations géographiques et temporelles. Analysant les relations ambivalentes et complexes qui existent entre les structures foncières agricoles et les usages de la terre, ces auteurs interrogent le devenir de l'exploitation agricole familiale, la mobilité ou le blocage du foncier et le foncier agricole comme ressource territoriale.

Il ressort de ce dernier texte (1) que les politiques de structures ne sont pas suffisantes pour promouvoir de façon durable de « bons usages de la terre », et ce d'autant plus dans un contexte de désengagement des Etats, et (2) que les relations entre structures foncières et usages de la terre s'inscrivent dans un temps long et des contextes spécifiques, réalités ignorées des politiques. Les questions du devenir de l'exploitation agricole familiale, de la mobilité ou du blocage du foncier, tout comme de la prise en compte du foncier agricole comme ressource territoriale restent donc ouvertes.

Références

- Akesbi N. 2012.** Une nouvelle stratégie pour l'agriculture marocaine : le «Plan Maroc Vert». *New Medit*, 01/06/2012, vol. 11, n. 2, p. 12-23.
- Albaladejo C., Arnault de Sartre X., Gasselin P. 2012.** Agriculture entrepreneuriale et destruction du travail dans la pampa argentine. *Etudes rurales*, 2012/2, n. 190. p. 177-192.
<https://etudesrurales.revues.org/973>
- Anthopoulou T., Bouraoui M. 2013.** Mise en valeur touristique et multifonctionnalité des espaces agricoles et naturels. Conflits et complémentarités. In : Perrin C. (ed.). *Un littoral sans nature : l'avenir de la méditerranée face à l'urbanisation*. Rome (Italie) : Ecole Française de Rome. p. 257-269.
- Bélières J.-F., Bonnal P., Bosc P.-M. (coord.), Losch B., Marzin J., Sourisseau J.-M., Thirion M.-C. (coord.). 2014.** *Les agricultures familiales du monde. Définitions, contributions et politiques publiques*. Paris (France) : AFD. 195 p. (A Savoir, n. 28). <http://librairie.afd.fr/les-agricultures-familiales-du-monde/>
- Berque J. 1978a.** *L'intérieur du Maghreb (XVe – XIXe siècles)*. Paris : Gallimard. 560 p.
- Berque J. 1978b.** *Structures sociales du Haut-Atlas - suivi de - Berque J., Pascon P. Retour aux Seksawa*. 2^e ed. Paris : Presses Universitaires de France. 511 p.
- Bouderbala N. 1999.** Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc. In : Jouve A.-M., Bouderbala N. (eds.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier (France) : CIHEAM-IAMM. p. 47-66. (Cahiers Options Méditerranéennes, n. 36). Conférences du Cours Spécialisé sur les Politiques Foncières et Aménagement des Structures Agricoles dans les Pays Méditerranéens, 1994/05/09-1994/06/05, Adana (Turquie). <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/c36/CI020475.pdf>
- Braudel F. 1985.** *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. 6^e ed. Paris : Armand Colin. 587 p.
- Canesse A.-A. 2014.** *Les politiques de développement en Tunisie : de la participation et de la gouvernance sous l'ère de Ben Ali*. Paris : Éditions des Archives contemporaines. 260 p.

- Chabert J.-B. 2016.** *Construire la politique foncière en Provence-Alpes-Côte d'Azur (1974-2014). Analyse des interactions au sein d'une action publique.* Thèse (Dr. en Science politique) : Aix Marseille Université. 713 p. <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/tel-01429538>
- Chouquer G. 2013.** Vivre dans les interstices de la firme. Sierra Leone, Cambodge, Tchad. *Etudes rurales*, n. 191. p. 149-168. <https://etudesrurales.revues.org/9829>
- Chouquer G. 2012.** *Terres porteuses. Entre faim de terres et appétit d'espace.* Paris : Errance ; Arles : Actes Sud. 246 p.
- Clerval A. 2011.** David Harvey et le matérialisme historico-géographique. *Espaces et sociétés*, 2011/4, n. 147. p. 173-185. <http://dx.doi.org/10.3917/esp.147.0173>
- Coulomb P. 1997.** Systèmes fonciers agricoles en Méditerranée : cinq siècles de propriétaires sans Etat, cinq décennies d'Etat propriétaire. In : Jouve A.-M. (ed.). *La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*. Montpellier (France) : CIHEAM-IAMM. p. 31-39. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens, n. 29). Colloque sur la Modernisation des Agricultures Méditerranéennes, 1995/09/28-29, Montpellier (France). <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a29/C1980959.pdf>
- De Planhol X. 1988.** *Géographie historique de la France.* Paris : Fayard. 635 p.
- Ducourtieux O., Laffort J.-R., Sacklohans S. 2004.** La réforme foncière au Laos. Une politique hasardeuse pour les paysans. *Revue Tiers Monde*, 2004/1, n. 177. p. 207-229. <http://dx.doi.org/10.3917/rtm.177.0207>
- Gliessman S.R. 2015.** L'Agroécologie : un mouvement global pour la sécurité et la souveraineté alimentaires. In : FAO. *L'Agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition : compte-rendu du symposium international de la FAO.* Rome : FAO. p. 1-15. Symposium International de la FAO, 2014/09/18-19, Rome (Italie). <http://www.fao.org/3/a-i4729f.pdf>
- Hadjimichalis C. 2011.** Uneven geographical development and socio-spatial justice and solidarity: European regions after the 2009 financial crisis. *European Urban and Regional Studies*, vol. 18, n. 3. p. 254-274. <http://dx.doi.org/10.1177/0969776411404873>
- Harvey D. 2010.** *Géographie et capital : vers un matérialisme historico-géographique.* Paris : Editions Syllepse. 279 p.
- Jouili M. 2008.** *Ajustement structurel, mondialisation et agriculture familiale en Tunisie.* Thèse (Dr. d'Université) : Université de Montpellier 1, Montpellier (France). 557 p.
- Jouve A.-M., Bouderbala N. (eds.). 1999.** *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb.* Montpellier (France) : CIHEAM-IAMM. 309 p. (Cahiers Options Méditerranéennes, n. 36). Conférences du Cours Spécialisé sur les Politiques Foncières et Aménagement des Structures Agricoles dans les Pays Méditerranéens, 1994/05/09-1994/06/05, Adana (Turquie). <http://om.ciheam.org/option.php?IDOM=749>
- Lacoste Y. 1998.** *Ibn Kaldoun : naissance de l'histoire, passé du Tiers monde.* Nouvelle ed. Paris : La Découverte. 267 p. (La Découverte-poche : Sciences humaines et sociales, n. 22).
- Le Lannou M. 1941.** *Pâtres et paysans de la Sardaigne.* Tours : Arrault et Cie. 365 p.
- Magnaghi A. 2014.** *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun.* Paris : Eterotopia France. 174 p. (Rizhome).
- Maurel M.-C. 2012.** La grande maille agraire en Europe Centrale : un invariant spatiotemporel ? *Etudes rurales*, n. 190. p. 25-47. <https://etudesrurales.revues.org/9664>
- Olivier-Salvagnac V., Legagneux B. 2012.** L'agriculture de firme : un fait émergent dans le contexte agricole français ? *Etudes rurales*, n. 190. p. 77-97. <https://etudesrurales.revues.org/9687>
- Périgot B. 2007.** Antécédences : de la *disputatio* médiévale au débat humaniste. *Memini*, n. 11. p. 43-61. <http://dx.doi.org/10.4000/memini.74>
- Serrano J. 2015.** *Aménager la multifonctionnalité des espaces périurbains.* Tome 2. Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches : Université de Paris-Est. 196 p.
- Vanier M. 2015.** *Demain les territoires : capitalisme réticulaire et espace politique.* Paris : Editions Hermann. 213 p.